

Membres en exercice : 29

Membres présents : 25

Membres votants : 29

Le 6 décembre 2022 à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 30 novembre 2022. Publication de la convocation le : 1<sup>er</sup> décembre 2022

Etaient présents :

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN-PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Thierry MARTIN, Mme Marie-France CAUSEUR, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Pierre-Marie BOSSER, Mme Michèle LACOUR, Mme Denise TAVERNIER

Etaient absents :

M. Michel ANSQUER a donné procuration à M. Michel COLLOREC  
Mme Monique KERAVEC a donné procuration à Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA  
Mme Agnès CALLOU a donné procuration à Mme Corinne BRIANT  
M. Daniel QUEMENER a donné procuration à Mme Armelle BRARD

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Didier LOAS

Date de transmission au contrôle de légalité : 12 DEC. 2022

Date de publication : 12 DEC. 2022

Délibération n° 2022-147 : Numérotation Rue de la Haie

Rapporteur : Véronique Madec

Il convient de procéder à la remise à plat des numéros de cette voie. Le 22 et le 26 sont déjà utilisés par les habitants.

Entendu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de :

- autoriser la numérotation des parcelles AE 292, 293, 297, 298 telle que proposée ci-après ;
- de procéder à l'adressage, afin de faciliter l'accès des services de secours et la distribution du courrier.

Envoyé en préfecture le 12/12/2022

Reçu en préfecture le 12/12/2022

Affiché le

ID : 029-200054724-20221206-DE2022\_147-DE

Département :  
FINISTÈRE  
Commune :  
AUDIERNE

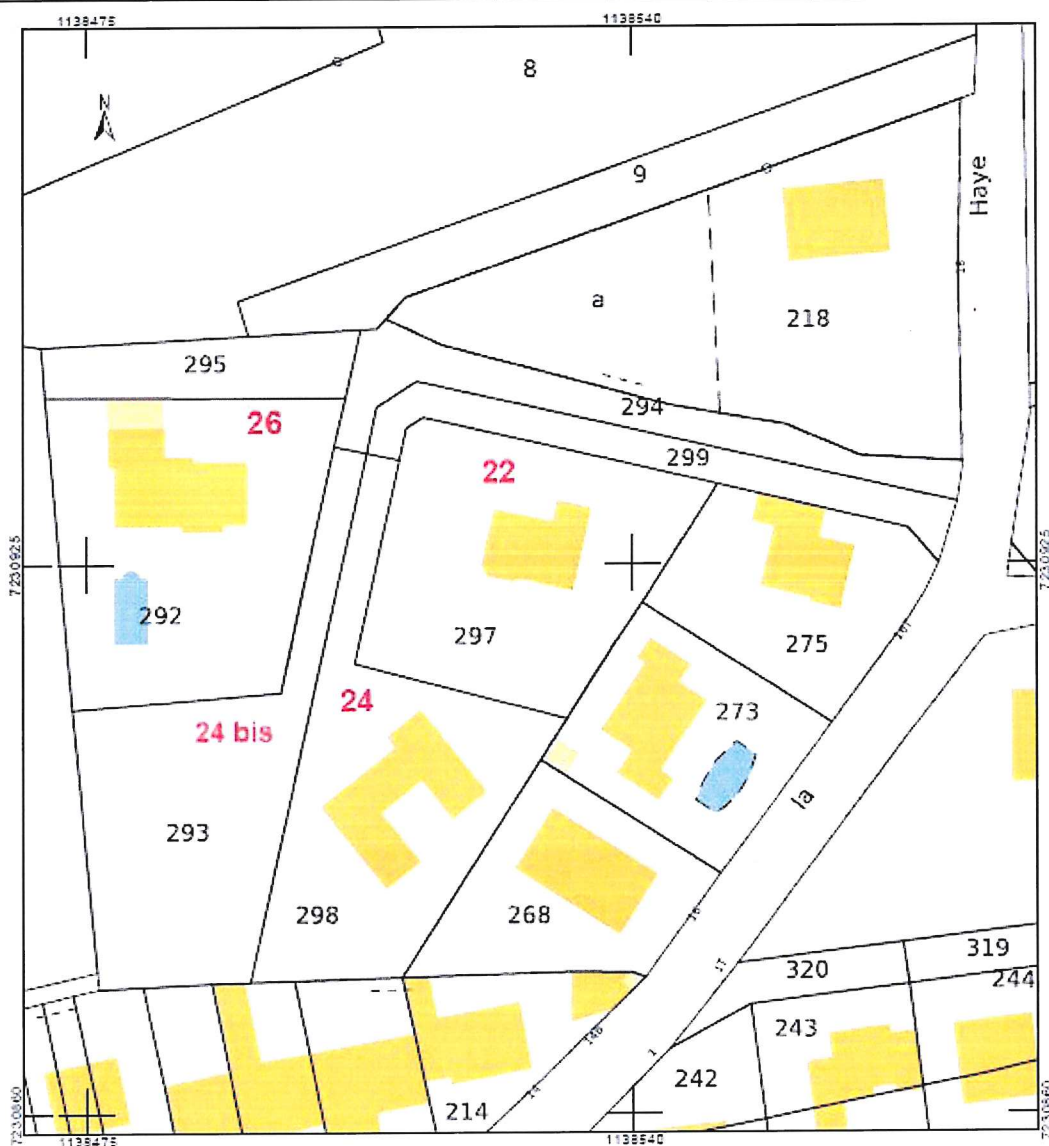
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des Impôts foncier suivant :  
ODIF Antenne de Quimper  
Pôle Topographique et Gestion  
Cadastrale 3 boulevard du Finistère  
29107  
29107 QUIMPER CEDEX  
tel. 02 98 10 33 50 -fax  
ptgc.finistere.quimper@dgfip.finances.gouv.fr

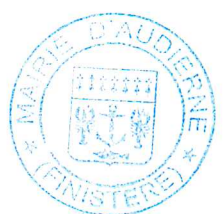
Section : AE  
Feuille : 000 AE 01  
Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/650  
Date d'édition : 08/11/2022  
(fuseau horaire de Paris)  
Coordonnées en projection : RGF930048  
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

Cet extrait de plan vous est délivré par :  
  
cadastre.gouv.fr



Ainsi délibéré lesdits jour mois et an,

Le maire,  
GUYAN KERLOC'H



Le Secrétaire de séance,  
Didier LOAS